



UNIL | Université de Lausanne
Commission du Personnel
bâtiment Unicentre
CH-1015 Lausanne

Procès-verbal de la Commission du personnel de l'UNIL (CoPers)

Séance n° 17 lundi 1er décembre 2008, 13h15 à 15h15, salle 401, Internef
Procès-verbal Henry-Arnaud Thévenet

Présent-e-s

Mmes. Nathalie Chèvre
 Patrizia Ponti

MM. Roberto Baranzini
 Sandro Bertelli
 Juan-Manuel Blanco
 François Dufresne
 Pierre Goloubinoff
 Paul Majcherczyk
 Patrick Michaux
 Henry-Arnaud Thévenet

Excusés

M. Jean-Michel Adam
 Emmanuel Fernandes

Ordre du jour

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers.

1. Vote en deuxième lecture sur la prise de position concernant le rapport MEDUNIL
 2. Préparation de la séance du 15 décembre avec la Direction
 3. Décisions concernant le calendrier des séances 2009 de la CoPers
 4. Divers.
-

Bureau de la CoPers



| bureau.copers@unil.ch | www.unil.ch/copers

Approbation de l'ordre du jour et annonce des divers

Juan Manuel Blanco sur la campagne de communication.

De plus, la Commission de l'Enseignement a envoyé une lettre à tous les Décanats reprenant nos revendications et certaines autres, quant à notre souhait de généraliser encore l'évaluation des enseignements.

1. Vote en deuxième lecture sur la prise de position concernant le rapport MEDUNIL

Voir le document pour les quelques modifications « cosmétiques » effectuées. Le document est accepté à l'unanimité des présents. Le Président indique que Jean-Michel Adam et Emmanuel Fernandes lui ont communiqué leur accord avec la dernière version de la prise de position de la CoPers sur MEDUNIL. Le document est donc accepté à l'unanimité des membres.

2. Préparation de la séance du 15 décembre avec la Direction

Quant à la campagne de communication, nous allons demander un projet de la part d'Unicom pour signifier à la Direction que l'affaire suit son cours.

Le Président souhaiterait que la CoPers soit représentée dans la Commission de Restauration. Nous devrions de plus demander à la Direction une liste exhaustive des Commissions de la Direction, pour pouvoir y déléguer certain-e-s de nos membres.

P. Michaux rappelle le souhait d'une enquête sur la satisfaction du personnel.

N. Chèvre signale que certain-e-s de ses collègues sont venu-e-s lui poser des questions au sujet de DECFO-SYSREM. Nous réitérerons notre revendication quant à une séance d'information pour l'intégralité du personnel. P. Ponti informe que dans la Faculté des Lettres, une telle réunion d'information générale a bien eu lieu mais pour les membres du PAT seulement. Dans le cadre UNIBAT, également, une séance interne a eu lieu. P. Ponti rappelle aussi qu'une lettre a été envoyée aux membres du PAT par le Recteur.

Le Président demande aussi aux membres de la CoPers que ceux-celles-ci évaluent le temps passé pour leurs activités au sein de la Commission.

P. Michaux demande aussi des précisions quant à la politique d'application de la LPers au sujet des journées de formation permises par la loi. F. Dufresne demande aussi que soit évoquées les intentions de l'EPFL de développer notamment un pôle finance entrant en concurrence directe avec l'Unil, concernant notamment les engagements de professeur-e-s.

Dans l'ordre du jour de la rencontre, devront donc être inclus :

- la participation de la CoPers à toutes les Commissions touchant le personnel,
- le positionnement de la Direction quant à la place de l'Unil dans le paysage académique romand (cf infra, ainsi que MEDUNIL),

- un état des lieux du système DECFO-SYSREM.

3. Décisions concernant le calendrier des séances 2009 de la CoPers

Un calendrier est décidé. Les prochaines séances de la CoPers se tiendront :

- Le 12 février à 13 :30
- Le 2 mars à 14 heures
- Le 6 avril à 14 heures
- Le 4 mai à 14 heures
- Le 8 juin à 14 heures
- Le 6 juillet à 14 heures
- Le 7 septembre à 14 heures
- Le 5 octobre à 14 heures
- Le 2 novembre à 14 heures
- Le 7 décembre à 14 heures

4. Divers

Juan Manuel Blanco fait le point sur l'avancement des travaux concernant la campagne de communication.

**Prochaine séance CoPers
Lundi 15 décembre 2008, 14h00.**